



**CIE 2021**

37e session du Comité intergouvernemental  
des Hauts Fonctionnaires et Experts d'Afrique Centrale

*PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE ET LE CHANGEMENT TRANSFORMATIONNEL  
EN VUE DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE CENTRALE*

**06 - 10 DECEMBRE 2021**

## **Réunion Ad Hoc du Groupe d'Experts**

**« Comptabilité du capital naturel, rebasage de la richesse économique et élargissement de l'espace fiscal en Afrique Centrale »**

**Brazzaville, Congo, 08 et 09 Décembre 2021**

# **NOTE CONCEPTUELLE ET AGENDA PROVISOIRE**

---

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

Confrontées de façon récurrente à des contraintes de financement en dépit de leur énorme potentiel en capital naturel, les économies d'Afrique centrale doivent sortir des sentiers battus et essayer des voies innovantes pour lever les capitaux permettant de financer leur développement. Le financement des ODD et de l'Agenda 2063 est en effet un défi de taille.

Page 2

Les estimations des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des ODD varie de 2 500 à plus de 5 000 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale. C'est un montant faramineux, surtout en comparaison avec les tendances de l'aide publique au développement, dont le volume total était estimé à 131 000 milliards de dollars en 2015.

Les pays d'Afrique centrale doivent donc explorer toutes les voies possibles pour mobiliser les ressources nécessaires à leurs ambitieux plans de développement et stratégies de diversification économique. Comme le financement concerne principalement les garanties, les pays devraient commencer à considérer leur capital naturel et les services écosystémiques qu'il fournit au monde comme des actifs qu'ils peuvent exploiter pour générer des flux financiers supplémentaires afin de combler les lacunes de financement dans leurs programmes de développement et diversification économique.

Force est de constater aujourd'hui que malgré leur colossale dotation en capital naturel, les pays d'Afrique centrale n'ont pas réalisé de transformation structurelle significative et sont toujours aux prises avec de fortes contraintes financières. Les recherches de la CEA ont montré que la structure des économies d'Afrique centrale n'a pas beaucoup changé au cours des dernières décennies. Leurs indicateurs sociaux se situent encore dans la fourchette de ceux des pays les plus pauvres d'Afrique.

Cependant, la région n'a jamais été à court d'opportunités : une position stratégique au centre de l'Afrique, ainsi que la richesse de ses ressources naturelles, en font une plaque tournante idéale pour les échanges avec d'autres sous-régions. Elle est dotée d'immenses ressources naturelles qui en font l'une des régions d'Afrique les mieux dotées en capital naturel.

Ces ressources constituent une base solide pour la transformation structurelle des économies de la sous-région. Les ressources pétrolières prouvées de la région sont de 31,3 milliards de barils, soit 28 % des réserves totales du continent. La zone CEEAC possède un potentiel agricole, hydrologique et forestier important. Le bassin du Congo, qui couvre 227 millions d'hectares, abrite le deuxième plus grand massif forestier du monde et la plus grande réserve d'eau. Il est considéré comme l'un des poumons de la planète, le deuxième après l'Amazonie. L'écosystème est extrêmement riche et comprend environ 26 355 mètres cubes d'eau par habitant et par an, 27 millions d'hectares de terres arables et 135 millions d'hectares de pâturages avec quatre zones écologiques qui soutiennent le développement des activités agricoles et pastorales. La sous-région dispose également d'un grand potentiel hydroélectrique (à peu près 60% du potentiel africain) et en termes de bioénergie (biomasse), biogaz, biomasse, biocarburant, etc.

Avec un potentiel de plus de 100 000 MW, la République Démocratique du Congo dispose des ressources hydroélectriques les plus accessibles en Afrique, offrant de nombreuses opportunités pour les projets de transport et d'électricité. Le pays possède à lui seul environ 17 % du potentiel hydroélectrique mondial.

Lorsque la crise du COVID-19 commence à frapper les économies d'Afrique centrale, elles se remettaient à peine de la crise des prix du pétrole de 2014 qui a réduit leurs espaces budgétaires, les obligeant à faire des choix difficiles entre l'objectif à court terme de rétablir les grands équilibres macroéconomiques et l'objectif à long terme de mettre leurs économies sur une trajectoire de croissance soutenue et inclusive grâce à la diversification économique et à la transformation structurelle. Les simulations menées par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ont montré que, sans stimulus, la crise du COVID-19 aurait coûté à l'Afrique jusqu'à 5,4% de perte de son PIB en 2020, avec une reprise progressive mais lente les années suivantes.

Page 3

Même si, au départ, les pays africains ont répondu à la pandémie par des politiques conjoncturelles, la nécessité de passer à des politiques de relance robustes est devenue très rapidement évidente. Pour cela, l'Afrique a besoin d'argent frais. Par conséquent, la plupart des pays ont commencé à examiner des possibilités de financement sous forme d'échanges de dettes, d'extension des DSSI, de recapitalisation des banques multilatérales de développement et de Droits de tirage spéciaux (DTS). Il ne fait aucun doute que la stratégie à long terme doit viser à accroître les flux financiers pour les économies d'Afrique centrale afin de produire mieux et plus.

La quête d'une meilleure mobilisation du financement de développement exige à la sous-région d'identifier des nouvelles niches en termes de sources de financement tout en posant la question de la meilleure allocation des ressources existantes. Le riche capital naturel de l'Afrique centrale peut être porteur des nouvelles opportunités en matière d'expansion de l'espace fiscal de la zone CEEAC. Il y a donc nécessité de mieux mesurer son apport à la richesse économique à travers une meilleure intégration dans la comptabilité nationale avant d'utiliser cette comptabilisation du capital naturel dans le plaidoyer pour l'expansion de l'espace fiscal et la mobilisation des financements additionnels pour le développement de la sous-région.

Par exemple, avec la forêt du bassin du Congo qui est aussi la deuxième réserve de biosphère de la planète, l'Afrique centrale fournit au monde des services écosystémiques irremplaçables pour lesquels elle ne reçoit presque rien en retour. Cet exemple, parmi tant d'autres, montre qu'en effet l'Afrique centrale ne tire pas le meilleur parti de son capital naturel et qu'il est plus que temps de commencer à faire mieux.

Ces questions se posent dans un contexte où l'innovation financière est en plein essor. Avec l'importance croissante de la durabilité dans l'agenda international du développement, la finance verte se développe très rapidement avec une multitude d'instruments financiers apparaissant sur le marché : échanges dette contre nature, obligations vertes, financement participatif de projets respectueux de l'environnement, etc. C'est une opportunité unique pour les économies d'Afrique centrale d'utiliser leur capital naturel pour obtenir plus de ressources financières pour soutenir leurs objectifs de croissance et promouvoir la diversification économique.

C'est dans ce contexte que la CEA organise la réunion d'experts intitulé « Comptabilité du capital naturel, rebasage de la richesse économique et élargissement de l'espace fiscal en Afrique Centrale ” afin de mener la réflexion sur la manière la plus efficiente d'utiliser le capital naturel comme levier pour le financement du développement de l'Afrique Centrale.

## II. OBJECTIFS DE LA REUNION

---

L'objectif général est de contribuer à la réflexion sur la façon dont la sous-région peut utiliser son capital naturel comme levier pour le financement de son développement.

L'objectif spécifique de la réunion est de proposer un certain nombre d'outils et de techniques pour la mesure du capital naturel dans un cadre cohérent avec le système des comptes nationaux qui est le système de référence, en tenant compte du contexte particulièrement difficile vu l'état des données et des systèmes statistiques.

Il s'agira en particulier de :

- Montrer comment la prise en compte du capital naturel dans les comptes nationaux, à travers le rebasage, peut mener à une meilleure appréciation de la richesse nette de la sous-région, contribuant ainsi à augmenter sa capacité de financement.
- Proposer une méthodologie et un ensemble d'outils de mesure des services écosystémiques en utilisant le Gabon comme pays pilote.
- Proposer des pistes de réflexion sur les instruments de financement innovants qui s'appuient sur le capital naturel.
- Présenter un état de l'application des statistiques de l'environnement, en particulier le système des comptes économiques et de l'environnement dans la sous-région et les services écosystémiques dans l'intégration des statistiques de l'environnement et de la mesure du capital naturel dans les systèmes statistiques nationaux.
- Proposer de modèles économiques pour la mesure en termes monétaire des services écosystémiques que la sous-région fournit reste du monde afin de servir de base dans les négociations sur le climat, en particulier sur les questions des compensations.
- Proposer des pistes pour une intégration de la mesure du capital naturel et de services écosystémiques dans les processus statistiques de la sous-région
- Amorcer la réflexion sur les liens entre capital naturel, financement du développement et transition d'une économie dépendante du pétrole et des minerais non renouvelables vers une économie verte et diversifiée.

### **III. RESULTATS ATTENDUS DE LA REUNION**

---

Le principal résultat attendu de la réunion est un ensemble de recommandations pour améliorer le document « comptabilité du capital naturel, réévaluation de la richesse et élargissement de l'espace fiscal en Afrique centrale », qui servira de base aux discussions. La réunion débouchera en outre sur des recommandations susceptibles de renforcer la mesure du capital naturel et l'insertion efficiente de celui-ci dans les approches de la comptabilité nationale. Elle proposera des pistes efficaces pour la mobilisation des mesures du capital naturel de la sous-région Afrique centrale dans l'élargissement de l'espace fiscal et la promotion des financements additionnels et innovants pour le développement.

### **IV. ORGANISATION ET FORMAT DE LA REUNION**

---

La réunion se déroulera à la fois en plénière et en carrefour selon le schéma suivant :

- Présentation des expériences de mesure du capital naturel et de son utilisation dans le financement du développement.
- Revue du document sur le capital naturel et le financement du développement en Afrique centrale.
- Conclusions et recommandations.

### **V. PARTICIPATION**

---

La participation à la réunion est ouverte aux experts issus des Etats membres, du secteur privé, des institutions académiques ainsi que de la société civile œuvrant sur la question de la mesure du capital naturel et sa mobilisation pour le financement du développement qui vont donner des recommandations pour l'amélioration du document de travail.

### **VI. DATE ET LIEU DE LA REUNION**

---

La réunion aura lieu à Brazzaville, Congo, les 08-09 Décembre 2021.

### **VII. LANGUES DE TRAVAIL**

---

Les travaux se dérouleront en français

## VIII. AGENDA PROVISOIRE

<b>Jour I : Mercredi, 09 Décembre 2021</b>	
09h00 - 10h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mot introductif de la CEA et des autres organisations du Système des Nations Unies</li> <li>▪ Discours d'ouverture</li> <li>▪ Adoption du programme de travail</li> </ul>
<b>10h30 – 11h00</b>	<b>Pause-Café</b>
11h00 - 13h00	<p>Présentation de cas et de meilleures pratiques de la mesure du capital naturel et de la prise en compte du capital naturel dans les stratégies de diversification économique et de financement du développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation sur le travail de la CEA sur le capital naturel et la promotion du développement soutenable - Nassim Oulmane – CEA</li> <li>• Présentation du projet « Financer la transition de l'économie brune vers l'économie verte au Gabon » - Serge Armand Mboula - PNUD Gabon</li> </ul>
<b>13h00 – 14h00</b>	<b>Pause déjeuner</b>
14h00 – 15h30	<p>Présentation du document « Comptabilité du capital naturel, réévaluation de la richesse et élargissement de l'espace fiscal en Afrique centrale » – Marthe Mapangou - Consultante CEA</p> <p>Chapitres couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptabilité du capital naturel : objectifs et enjeux</li> <li>• Mesure des services écosystémiques au Gabon : approches possibles et enjeux des données</li> </ul>
<b>15h30 - 16h00</b>	<b>Pause-Café</b>
16h00 – 17h00	<p>Revue du document « Comptabilité du capital naturel, réévaluation de la richesse et élargissement de l'espace fiscal en Afrique centrale » et discussions– Marthe Mapangou - Consultante CEA</p> <p>Chapitres couverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptabilité du capital naturel : cadres et outils</li> <li>• Construction d'un modèle entrée-sortie pour le Gabon (partie 1)</li> </ul>

<b>Jour 2 : Jeudi 10 Décembre 2021</b>	
09h00 - 10h30	Revue du document « Comptabilité du capital naturel, réévaluation de la richesse et élargissement de l'espace fiscal en Afrique centrale » et discussions – Marthe Mapangou - Consultante CEA Chapitres couverts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'un modèle entrée-sortie (tableau entrée sortie – tes) pour le Gabon (partie 2)</li> </ul>
10h 30 - 11h00	<b>Pause-Café</b>
11h00 - 13h00	Revue du document « Comptabilité du capital naturel, réévaluation de la richesse et élargissement de l'espace fiscal en Afrique centrale » et discussions – Issoufou Seidou Sanda, CEA Chapitres couverts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capital naturel et financement du développement : élargir l'espace fiscal en tirant parti du capital naturel</li> <li>• Annexe : quelques outils recommandés pour la mesure des services écosystémiques dans les pays africains : ARIES, INVEST, EO-LEARN, VMD</li> </ul>
15h30 - 16h00	<b>Pause-Café</b>
14h00 – 15h30	Conclusions et recommandations – CEA et autres agences des Nations Unies
15h30 - 16h00	<b>Pause-Café</b>
16h00 - 17h00	Clôture – CEA et autres agences des Nations Unies

## IX. CONTACTS

---

**M. Issoufou Seidou Sanda**

*Email:* [seidou@un.org](mailto:seidou@un.org)

**Tél.:** (237) 222 50 43 20

**Fax :** (237) 222 23 31 85

**Mme Lucie MAFFO**

*Email :* [maffo@un.org](mailto:maffo@un.org)

**Tél. :** (237) 22 50 43 15

**Fax :** (237) 22 23 31 85